

SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Sections du Rhône



*L'éducation au respect du Cadre de Vie
est un acte de civisme...*

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours.

En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

Pourquoi "L' ARBRE et l' ENFANT" ?

- *Dans le cadre des orientations données par le Ministère de l'Education Nationale (2004 et 2007) qui recommandent d'attacher la plus grande importance au développement durable , nous avons estimé que le choix de l'arbre constituait un élément qui correspondait tout à fait à cette nécessité d'éducation et qui était un attrait certain pour l'enfant , car c'est son premier contact avec l'environnement.*
- *Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée :*

"L'ARBRE ET L'ENFANT"

" L'ARBRE et L'ENFANT "

► **Les municipalités**, très soucieuses de l'application du PLAN LOCAL 21, attachent de plus en plus d'importance à une présence du végétal dans leur espace et répondent ainsi aux attentes du citoyen qui veut trouver des espaces verts de proximité non seulement pour sa détente, mais pour sa propre satisfaction..

Pour les habitants, l'arbre est considéré comme un élément **essentiel du Cadre de Vie** car il a une image bénéfique pour la santé (il avale du CO2 et recrache de l'oxygène).

L'ARBRE est un élément incontournable de la préoccupation du devenir de l'humanité, car il est une des conditions essentielles du développement durable.

► **L'arbre étant un élément incontestable du cadre de vie du citoyen va symboliser les premiers contacts du jeune avec ce qu'il est convenu d'appeler le développement durable.**

De plus en plus, les municipalités attachent aujourd'hui **une grande importance à l'éducation du citoyen pour le végétal** en créant, par exemple, des espaces pédagogiques.

► **L'arbre est désormais un élément pris en compte par l'éducation nationale .**

Les bulletins officiels de l'Education Nationale du 15 juillet 2004 et du 29 mars 2007 généralisent l'éducation à l'environnement pour un développement durable et préconisent des démarches qui nécessitent "*que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités locales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion.*"

C'est ainsi que nous avons obtenu le soutien de l'Inspection d'Académie du Rhône.

► **L'éducation au respect du cadre de vie est par ailleurs reconnue comme un acte de civisme.**

Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (SEMLH) et l'Ordre National du Mérite, particulièrement sensibles aux problèmes de développement du civisme, ont estimé que , dans cet objectif, **l'éducation au respect** était l'élément de base qu'il fallait inculquer à l'enfant dès le plus jeune âge.

Pour cette raison, elles ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée " **L'ARBRE et L'ENFANT**" initiée par l'Ordre de Romarin " **Respect de la Plante- Respect de l'Homme**".

Elles organisent, indépendamment un challenge qui vise à récompenser les écoles, les professeurs , les élèves en leur attribuant une coupe et des diplômes aux meilleurs d'entre eux.

***Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant »
est un acte volontaire de civisme.***

Nous allons valoriser vos initiatives

Ce Challenge départemental du Rhône « L'ARBRE et L'ENFANT » proposé aux Ecoles des cours Élémentaire et aux Collèges du Rhône tient compte de leur mission civique.

Les initiatives de ceux-ci , dans le cadre de l'opération « L'Arbre et l'Enfant », qui vont dans le sens de la prise en compte des problèmes de l'environnement, mais également du respect de l'Homme, de l'amélioration de son cadre de vie, méritent d'être connues , doivent être valorisées et servir d'exemple.

Le Comité d'Organisation, après étude des dossiers qui lui seront soumis, attribuera à l'Ecole participante une distinction spécifique à l'établissement scolaire qui lui sera remise par des représentants du Comité de la Légion d'Honneur ou du Secteur de l'Ordre National du Mérite le plus proche.

"L'ARBRE ET L'ENFANT"

L'Arbre : un ensemble de symboles :

▶ L'ARBRE C'EST LA SANTE :

C'est l'arme anti-pollution par excellence; un arbre produit environ 7 kg d'oxygène par jour et avale du CO2.

Les villes créent actuellement des forêts urbaines dont les arbres pourront ultérieurement être utilisés pour le chauffage.

Facteur d'harmonie et d'équilibre, l'arbre contribue à la diminution du stress associé à la vie trépidante des villes

▶ UNE LIAISON PASSIONNELLE qui unit l'homme à l'arbre aussi bien dans le monde rural que dans le monde urbain. Plus les populations sont urbaines, plus elles éprouvent le besoin d'arbres.

Couper un arbre provoque émotion et oppositions.

Le choc émotionnel provoqué par les deux tempêtes de décembre 1999 a été réel.

▶ L'ARBRE C'EST LA VIE :

On choisit toujours l'arbre pour expliquer la physiologie, la reproduction, la photosynthèse

C'est le symbole des quatre saisons

▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT IMPORTANT DE L'ECONOMIE :

- le bois- la construction, etc ...

- le fruit- la filière bois, etc..

▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DE LA RICHESSE.

- l'arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*)

- l'arbre fructifère

- le bois est un matériau noble

- la valeur patrimoniale

- la richesse d'une propriété (« il a de beaux arbres... ») l'arbre est une plus-value.

▶ L'ARBRE EST LE SYMBOLE DE LA VITALITE.

▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DU TEMPS.

- l'arbre généalogique (il a ses racines, son tronc, ses branches ...)

- les vieux arbres sont respectés

- une image bucolique d'un être qui grandit, qui se développe...

- L'arbre est un symbole de longévité

- L'arbre indique son âge ... (cf les cercles)

▶ L'ARBRE EST CONVIVAL.

- il abrite les oiseaux

- il abrite l'homme (on se met à l'ombre)

- c'est le symbole de la paix (olivier); de Noël (sapin), de la gloire (laurier), de la solidité (chêne), de la liberté

- on plante un arbre pour les grandes occasions.

▶ L'ARBRE ET LE CIEL : L'arbre a une valeur spirituelle, « la relation entre le monde aérien et le monde souterrain. C'est la verticalité, l'emblème de la relation cosmologique du monde ... »

▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT DE CULTURE :

« Faire respecter et aimer les arbres par un enfant, c'est le véritable début de la culture. C'est le premier pas vers le civisme » « L'arbre est un véritable élément du patrimoine. La population arborée est un héritage que nous laisserons à nos enfants

▶ L'ARBRE EST EDUCATIF : « accueillant oiseaux et petits animaux, il constitue souvent la seule manifestation tangible de la nature pour le citoyen, le terrain idéal de la découverte du monde végétal et de la sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement. »

***L'arbre est un élément essentiel du Cadre de Vie. C'est le premier contact de l'enfant avec l'environnement. Il fait partie de son paysage quotidien.
Le faire respecter est un devoir civique.***

Sections du Rhône



PROMOUVOIR LE CIVISME

Le civisme peut être défini comme l'art de vivre ensemble sur un territoire donné, dans le respect de règles communes librement établies. Il a comme exigence première l'éducation des citoyens, dès leur plus jeune âge, au respect des autres, de leur cadre de vie et des valeurs de la Nation.

L'Éducation au RESPECT

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours. En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

Les Sections du Rhône des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé que le projet " L'Arbre et l'Enfant" qui implique le respect du cadre de vie devait être retenu.

Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant » est un acte volontaire de civisme.

Nous allons valoriser vos initiatives.

► *Proposez les, en premier lieu, aux Présidents de Comité de la Légion d'Honneur ou aux Correspondants de Secteur de l'Ordre National du Mérite responsables de votre localité .Vous les découvrirez en consultant notre site : <http://arbre.et.enfant.free.fr>*

► *Ceux-ci feront part de votre démarche au Comité d'Organisation de l'opération " L'Arbre et l'Enfant" que vous pouvez, si vous le désirez, joindre directement :*

Chargé de mission : Pierre CHAVEROT, 57 avenue Barthélemy Buyer- 69005 LYON
Tél/Fax : 04 78 25 82 54 - p.chaverot@libertysurf.fr

► *Le Comité d'Organisation examinera (la ou) les initiatives que vous aurez prises selon les critères suivants :*

- **Actions conduites pour faire connaître:**
 - l'arbre en général, son développement, son rôle dans le cadre du développement durable
- **Toutes initiatives prises dans le cadre de l'Opération « L'Arbre et l'Enfant » concernant la valorisation de la connaissance des arbres du cadre de vie des élèves, la prise en compte des problèmes de l'environnement, la création de documents tels des power-points, ou des animations ouvertes au sens large, pouvant être présentées à d'autres groupes ou individus...et dont la portée pédagogique ou civique serait reconnue et valorisée.**

► *Le Comité d'Organisation entrera en contact avec le Président de Comité de la Légion d'Honneur et le Correspondant de Secteur de l'Ordre du Mérite National pour valoriser officiellement cette initiative de façon à la faire connaître pour qu'elle puisse servir d'exemple et en honorer les auteurs.*

DES IDEES POUR DES PROFESSEURS DE COLLEGE

La plupart de ces actions peuvent être proposées à l'enseignant. Une entrevue avec celui-ci permettra d'envisager leur prise en compte par l'Académie. Néanmoins des actions peuvent être entreprises, sur un plan local, à l'initiative d'associations. Dans les deux cas, les acteurs doivent pouvoir compter sur des centres de ressources pour les aider. Des partenaires possibles sont indiqués dans ce but.

Il est bien entendu que ces actions sont des exemples parmi d'autres pouvant être proposées : fleurissement de l'établissement, opérations de propreté, création de sentiers pédagogiques,

Types d'actions	Exemples d'action	Partenaires possibles
FAIRE CONNAÎTRE	Le patrimoine régional Les essences de ma région L'arbre de ma rue Les arbres de mon collège Les arbres d'alignement Les espèces feuillues persistantes Les résineux Les arbres remarquables de la commune Les arbres remarquables d'un parc Les origines des arbres dans la commune Les liens avec les sciences de la vie et de la terre.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les enseignants ▶ Services espaces verts (Dr SEV)* ▶ Jardin Botanique* ▶ Section arbres de la voirie* ▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines* ▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)* ▶ Associations s'occupant du patrimoine ▶ Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement ▶ Sociétés d'horticulture ▶ CAUE ▶ FNOTSI (Syndicats d'initiative) ▶ CNCH (jardineries) ▶ GNIS
COMPRENDRE	La reproduction de l'arbre La photosynthèse L'âge d'un arbre L'arbre : le bois et sa filière L'utilisation du bois à travers les âges La charte de l'arbre Les différentes fonctions de l'arbre en ville Les arbres dans le paysage L'arbre est un élément central de la composition urbaine L'arbre est un patrimoine Le rôle de l'arbre dans la nature et dans l'économie Etc..	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les enseignants ▶ Services des espaces verts * ▶ Section arbres de la voirie* ▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines* ▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)* ▶ Sociétés d'Horticulture* ▶ Lycée horticole* ▶ Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement * ▶ CAUE ▶ FNOTSI (Syndicats d'initiative) ▶ Associations s'occupant du patrimoine (Rhône- alpin..) ▶ Jardin Botanique* ▶ GNIS
AIMER L'ARBRE	La visite d'un parc La visite d'un jardin L'arbre et la nature (oiseaux) Comment protéger les arbres (agressions diverses)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sociétés d'horticulture* ▶ Patrimoine (Rhône-Alpin) ou autre structure régionale ▶ Ministère de la Culture ▶ Services des espaces verts* ▶ Section arbres de la voirie* ▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines* ▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)* ▶ Jardin Botanique* ▶ FNOTSI (Syndicats d'initiative) ▶ Les professeurs d'école ▶ GNIS

DES IDEES POUR DES ACTIONS DE TERRAIN

Elles sont conduites à l'initiative d'associations, et bénéficient souvent de l'appui des professeurs. Elles nécessitent, la plupart du temps, la collaboration des partenaires indiqués.

Type d'actions	Exemple d'actions	Partenaires possibles
CONCERTATION et PARTICIPATION	<p>Plantation d'arbres par des enfants dans un endroit délaissé** Recenser l'endroit délaissé Prendre rendez vous avec l'adjoint concerné ou la Direction des Espaces Verts Proposer à des jeunes, une classe par exemple, après avoir entendu le technicien, d'imaginer un décor végétal Elaboration avec le technicien d'un plan d'aménagement. Assister et participer à la réalisation.</p> <p>Participation à la plantation d'un parc ** Plantation pour reconstituer la forêt ** Prise en charge d'une portion de plantation sinistrée après dégâts (tempête, inondation, incendie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les professeurs ▶ Comités de quartiers ▶ Comité d'intérêt local (CIL) ▶ Adjoint à l'environnement et aux espaces verts ▶ Services espaces verts (Dr SEV)* ▶ Jardin Botanique* ▶ Section arbres de la voirie* ▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines* ▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)*(s'ils sont chargés de l'aménagement) ▶ Associations s'occupant du patrimoine (<i>Rhône- alpin., etc....</i>) ▶ Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement ▶ Sociétés d'horticulture ▶ CAUE ▶ FNOTSI (Syndicats d'initiative) ▶ CNCH (jardineries) ▶ Les Parcs et Jardins de France
ANIMATION	<p>Plantation d'un arbre** Visites de jardins** Création d'un parcours pédagogique** Création d'un jeu de piste ayant l'arbre et la propreté comme thème Constitution d'une mallette pédagogique Identification d'arbres ** Reportages video Préparation d'expositions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les professeurs ▶ Services des espaces verts * ▶ Section arbres de la voirie* ▶ Pôle éducation à l'environnement des Communautés Urbaines* ▶ Sociétés d'Horticulture* ▶ CAUE ▶ Professionnels paysagistes ou pépiniéristes (COMEP)* ▶ Associations s'occupant du patrimoine (<i>Rhône-alpin., etc....</i>) ▶ Ministère de la Culture ▶ Comités ou Conseils techniques pour le Fleurissement
COMMUNICATION et PARTICIPATION	<p>Rédaction d'articles dans un journal soit de quartier, soit régional. Il peut avoir comme sujet <u>la mise en valeur d'une action.</u> Le concours inter-écoles sur le plus bel article de presse sur le paysage de la commune ou de son quartier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation de la presse locale ou scolaire ▶ Assistance d'un partenaire ▶ Service Communication de la Mairie, du Département, du Conseil Régional
VALORISATION	<p>Récompenser les meilleurs réalisations permet de les valoriser. Ex : invitations à une exposition, au visionnage d'un document, reconnaissance et valorisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité d'organisation de l'opération « L'Arbre et l'Enfant »

Ces actions seront d'autant plus bénéfiques pour l'enfant et auront un caractère d'autant plus durable qu'elles auront été accompagnées des actions destinées à faire connaître, comprendre et aimer l'arbre. (Documents Ordre de Romarin)